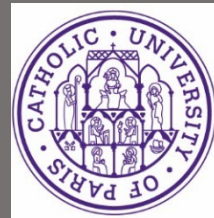




Préparer un Doctorat canonique en Droit canonique

Année universitaire 2023-2024



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

Contacts

Doyen et directeur du 3^{ème} cycle :
Prof. Ludovic DANTO

Secrétaire du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile MADEDDU**
00 (0)1 44 39 52 82 – droit.canonique@icp.fr

Directeur du Collège Doctoral de l'ICP :
Prof. Vincent HOLZER

Secrétaire des études : **Mme Patricia BEAUCHAINE**
+33 (0)1 70 64 29 78 - etudes.droit.canonique@icp.fr

Sommaire

Contacts	2
Un Doctorat canonique en Droit canonique : pour qui ? Comment ?	3
Objectifs	3
Durée	3
Condition d'admission	3
Composition du diplôme :	3
Enseignements spécifiques en Droit canonique	3
Composition du portefeuille de la recherche	4
Informations pratiques	5
Comment s'inscrire ?	5
Tarifs	5
Programme 2023-2024	6
Un outil gratuit à votre disposition	7
Calendrier universitaire	7

Un Doctorat canonique en Droit canonique :

Objectifs

Inscrit au sein du collège doctoral de l'I.C.P., le Cycle des Etudes du Doctorat permet à l'étudiant d'acquies un haut niveau de qualification en Droit canonique menant à l'obtention de la thèse. La thèse habilite, selon les dispositions de la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium*, à l'enseignement et à la recherche dans une Faculté canoniquement érigée. Elle donne encore accès, aux termes de la législation ecclésiastique, à la fonction de Vicaire judiciaire au sein des Tribunaux ecclésiastiques.

Durée

Le cycle doctoral est d'une durée de trois ans à temps plein. Il peut connaître des aménagements notamment en raison de temps partiel.

Condition d'admission

Conformément à la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium*, les étudiants qui sont titulaires de la Licence canonique en Droit canonique peuvent être directement admis en première année de Doctorat. La Faculté demande au minimum une moyenne générale de 14/20. En fonction des résultats obtenus et des places disponibles, le doctorat canonique en Droit canonique peut être préparé en même temps que le Doctorat en Droit auprès de la Faculté de Droit, Economie, Gestion de l'Université de Paris-Saclay.

Composition du diplôme :

Au titre de la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris	Au titre du Collège doctoral de l'Institut Catholique de Paris
<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires de la Faculté de Droit canonique - Cours d'italien - Journées mensuelles des doctorants 	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine méthodologique du collège doctoral de l'Institut catholique de Paris - Réunions de l'Unité de recherche de l'Institut catholique de Paris - Participation à l'une des équipes de recherche de l'Unité de Recherche
+ Portefeuille de la recherche	
+ Préparation de la thèse sous la direction du directeur de thèse	

Enseignements spécifiques en Droit canonique

Maquette 3 ^{ème} cycle	Durée	D1	D2	D3
1. Un séminaire par un enseignant stable de la Faculté	12h	X		
2. Un séminaire par un enseignant-chercheur invité	12h	X	X	Option
3. Un séminaire par un enseignant chercheur invité ou un chargé d'enseignement ou un docteur de la Faculté, ayant obtenu la mention « summa cum laude ».	12h	X	X	
4. Un cours de langue : italien.	96h	X	Option	

5. Journées mensuelles des doctorats :				
- Rencontre avec les directeurs de thèse (matin)	40h	X	X	X
- Rencontre avec un enseignant-chercheur (après-midi)				
6. Séminaire extérieur à la Faculté de Droit canonique		Option	Option	Option
7. Séminaire méthodologique de 1 ^{ère} année	36h	Option		

Composition du portefeuille de la recherche pour les doctorants de l'Institut catholique de Paris

EXPERIENCES SCIENTIFIQUES

1. Activités liées à la formation doctorale Compétences acquises

- Participation à des colloques scientifiques
- Participation à des ateliers, séminaires, journées d'études
- Participation à la semaine méthodologique
- Participation à la matinée d'insertion professionnelle
- Formation à la maîtrise des outils de recherche (HAL, Zotero, etc.)

2. Autres activités scientifiques Compétences acquises

- Communications à des colloques nationaux ou internationaux
- Participation à des projets de recherche
- Séjours de recherche
- Publications scientifiques
- Autres publications : comptes-rendus, traductions, corrections/relectures d'articles
- Activités éditoriales
- Contribution à l'organisation d'évènements scientifiques et montage de projets
- Organisation de séminaires ou de journées d'études

3. Autres

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

4. Activités professionnelles liées à la formation doctorale. Compétences acquises.

5. Activités d'enseignement

6. Autres



La semaine méthodologique de la Recherche
aura lieu du **16 au 20 octobre 2023**



Journée mensuelle des doctorants le 1^{er} mardi du mois d'octobre à mai

- de 10h00 à 12h00 avec les directeurs de thèses.
- De 14h30 à 17h00 avec un intervenant devant l'ensemble des doctorants de la Faculté

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Copie de l'attestation d'obtention de la Licence canonique en Droit canonique
- Copie des relevés de notes obtenus en Licence canonique en Droit canonique
- Pour les clercs, religieux et religieuses : autorisation écrite de son Ordinaire.

Le dossier est à envoyer au secrétariat de la Faculté.

Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Skype, Zoom ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle repose les fondements pédagogiques des universités catholiques et vise à rendre l'expérience universitaire accessible à tous, elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

Obtenez votre attestation en 2 minutes : Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr

Indiquez votre ville d'études

Acquittez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération

Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES					
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 80 000€ par part	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Entre 20 001€ et 38 000€	Jusqu'à 20 000€	
4 PARTS ET PLUS	Plus de 120 000€ par part	Entre 80 001€ et 120 000€	Entre 50 001€ et 80 000€ <i>Etudiants étrangers</i>	Entre 38 001€ et 50 000€ <i>Etudiants clercs (ou envoyé par une institution ecclésiastique)</i>	Jusqu'à 38 000€	
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	
DOCTORAT (PAR AN)	4.360 €	3.680 €	3.010 €	2.440 €	2.090 €	FORMATION CONTINUE 5.410 €

Programme 2023-2024

Pour les doctorants de 1^{ère} année

Séminaire d'histoire du Droit canonique

Albert JACQUEMIN

Semestre 2

A partir de thématiques canoniques, découvrir l'importance de l'histoire.

Judi 14h00-16h00 : 17/01, 24/01, 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02.

Initiation à la langue italienne

Norma ROMANELLI

Vendredi 14h-16h

Semestre 1

Cet enseignement s'adresse aux étudiants débutant l'italien et se propose d'approfondir la connaissance du lexique et des structures morphosyntaxiques à travers des supports authentiques, notamment écrits. Des éléments d'histoire de la langue italienne seront également abordés.

17/01 ; 24/01 ; 31/01 ; 07/02 ; 14/02 ; 28/02 ; 06/03 ; 13/03 ; 20/03 ; 27/03 ; 03/04 ; 10/04.

Mercredi 15h-17h

Semestre 2

15/09 ; 22/09 ; 29/09 ; 06/10 ; 20/10 ; 27/10 ; 10/11 ; 17/11 ; 24/11 ; 01/12 ; 08/12 ; 15/12.

Pour les doctorants de 1^{ère} et 2^e années :

La nature du droit canonique

Jean-Marc BAHANS

Semestre 1

Jean-Marc Bahans, est docteur en droit civil (Bordeaux, 1998) et docteur en droit canonique (Toulouse, 2018). Il est enseignant à l'Université de Bordeaux et chercheur à l'Institut catholique de Toulouse.

6 et 7 décembre 2023 : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

La problématique du fondement (insuffisant) des droits humains et son incidence sur la société politique et sur l'Église

Jean-Pierre SCHOUPPE

Semestre 2

Jean-Pierre Schouppe est docteur en droit civil (Paris-Panthéon Assas 2013) et docteur en droit canonique (Université de Navarre 1982). Il est enseignant-chercheur à l'Université Pontificale de la Sainte-Croix.

18, 19, 20 et 21 mars 2024 (9h00-12h00)

Pour tous les doctorants de la Faculté de Droit canonique

Journée des doctorants, le 1^{er} mardi de chaque mois

Semestre 2

En matinée, les doctorants se retrouvent avec leur directeur de thèse.

3/10, 7/11, 5/12, 9/1, 6/2, 5/3, 2/4, 7/5

L'après-midi, tous les doctorants suivent l'intervention d'un enseignant chercheur habituellement invité.

9h30 : café dans la salle des doctorants (4^e étage de la Maison de la Recherche)

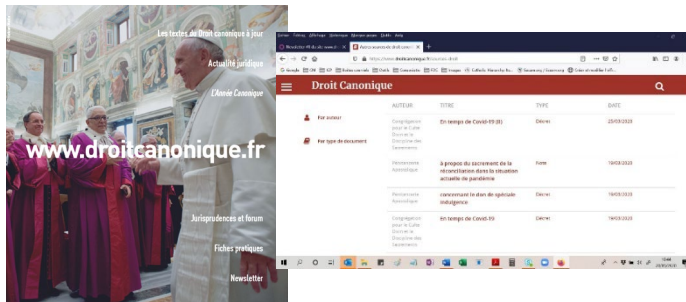
Ces journées des doctorants sont obligatoires pour tous. Elles sont validées par l'assiduité et la participation.

10h-12h : réunion avec chaque directeur de thèse

14h30-17h : intervention d'un enseignant-chercheur.

Un outil gratuit proposé par la Faculté

Retrouvez sur www.droitcanonique.fr les codes Droit canonique à jour et les principaux textes juridiques du Saint-Siège :



Calendrier universitaire

Semestre 1

- Jeudi 7 septembre 2023 après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 8 septembre (pour tous) *Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe)*
- Lundi 11 septembre 2023 *Début du 1^{er} semestre*
- Mardi 3 octobre 2023 *11h : Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes
18h : séance académique solennelle*
- Du samedi 28 octobre 2023 soir au lundi 6 novembre 2023 matin *Vacances de Toussaint*
- Vendredi 8 décembre 2023 *Fête patronale de l'ICP*
- Semaine de révision (pas de cours) du 18 au 22 décembre 2023
- Du samedi 23 décembre 2023 soir au lundi 8 janvier 2024 matin *Vacances de Noël*
- Semaine d'examens du 8 au 12 janvier 2024

Semestre 2

- Lundi 15 janvier 2024 *Début du 2nd semestre*
- Mardi 30 janvier 2024 *Fête de Saint Thomas d'Aquin – Messe à 12h15*
- Jeudi 18 janvier 2024 *Cérémonie des vœux de la Faculté*
- Du samedi 17 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024 au matin *Vacances d'hiver*
- Du jeudi 28 mars 2024 au lundi 1^{er} avril 2024 *Triduum pascal (pas de cours)*
- Du samedi 13 avril 2024 au soir au lundi 28 avril 2024 au matin *Vacances de printemps*
- Mercredi 1er mai 2024 *Fête du travail (férié)*
- Mercredi 8 mai 2024 *Armistice 1945 (férié)*
- Jeudi 9 mai 2024 *Ascension (férié)*
- Semaine de révision (pas de cours) : du 13 au 17 mai 2024
- Semaine d'examens : du 21 mai au 24 mai 2024
- Date limite pour le dépôt des mémoires : vendredi 26 mai 2023
- Lundi 20 mai 2024 *Pentecôte (férié)*
- Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2024 *Voyage d'études à Venise et à Rome (dates précises à confirmer)*
- Vendredi 14 juin 2024 *Cérémonie de remise des diplômes*
- Samedi 31 août 2023 *Fin de l'année universitaire I.C.P.*

Colloques et journées d'études de la Faculté de Droit canonique

Les colloques et journées d'études sont gratuites pour les étudiants de la Faculté mais l'inscription est obligatoire.

25-26 septembre 2023	« Protection sociale des clercs et des religieux en France : état des lieux et perspectives face aux réformes à venir » Colloque soutenu par la Fondation pour le clergé	
Mardi 24 octobre 2023	« De la clôture physique à la clôture numérique » Journée de formation pour la vie religieuse	Présentiel et distanciel synchrone
26 novembre au 1 ^{er} décembre 2023	« Penser la recherche et l'enseignement universitaire après la Constitution apostolique Veritatis Gaudium » Colloque co-organisé par le département de Droit canonique de l'université d'Afrique centrale à Yaoundé	Colloque sur le campus de Yaoundé
Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 janvier 2024	Session de formation permanente pour les personnels des officialités	
Mardi 12 mars 2024	Journée d'études pour les personnels de curie	
Mardi 9 avril 2024	Journée d'études thématique (à confirmer)	

Le programme de chaque colloque ou journée est disponible 6 semaines avant le jour de l'évènement. Toutes les informations seront accessibles sur www.icp.fr et sur la page *Facebook* de la Faculté de Droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

L'inscription préalable est obligatoire et se fera en ligne.